Nidwald veut favoriser le français

Enducation Le canton de Suisse centrale préférerait renforcer l'enseignement du français à l'école primaire et réduire celui de l'anglais.

Contrairement aux parlements zurichois, saint-gallois et d'Appenzell Rhodes-Extérieures qui ont adopté des motions exigeant le renvoi de l'enseignement du français à l'école secondaire, le Gouvernement nidwaldien propose, au contraire, de renforcer cet apprentissage à l'école primaire. Dans le petit canton de Suisse centrale, la langue de Molière est enseignée à partir de la 5e année depuis près de 30 ans, comme dans la majorité des cantons alémaniques.

Les résultats de cet enseignement sont toutefois «clairement plus mauvais» que ceux de l'enseignement de l'anglais dès la 3e année primaire. «Cela nous inquiète», commente le ministre de l'éducation Res Schmid (UDC), cité jeudi dans le communiqué du Gouvernement. De manière générale, une grande partie des élèves n'atteint pas les objectifs de base dans les langues.

En réponse à une intervention parlementaire face au débat en cours dans plusieurs cantons alémaniques sur la place du français à l'école primaire, le Gouvernement nidwaldien estime que l'enseignement de deux langues «étrangères» au primaire constitue une surcharge. «Nous voyons toutefois plutôt la solution dans une réduction de l'enseignement de l'anglais et d'un maintien du français», souligne Res Schmid.

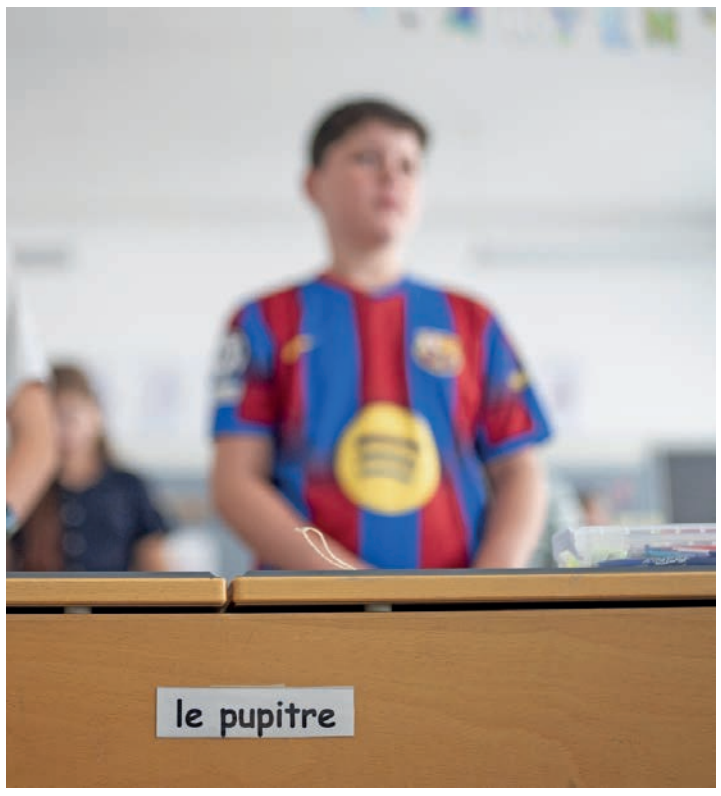

Pour le Gouvernement nidwaldien, l'apprentissage du français est plus compliqué que celui de l'anglais. Keystone/Til Buergy

Plus de temps pour une langue plus difficile

«L'apprentissage du français est plus compliqué, particulièrement au début, car il exige davantage de soutien didactique», explique le ministre. En réduisant l'enseignement de l'anglais, «on peut consacrer davantage de temps à celui de la langue potentiellement la plus exigeante».

Les adolescents sont familiarisés très rapidement avec l'anglais, dans les médias sociaux ou dans leurs vacances à l'étranger, justifie le conseiller d'Etat. Ils en retirent des effets plus rapides dans leur apprentissage de la langue, comme en attestent les résultats de leurs tests.

Le Gouvernement nidwaldien n'entend pas pour autant prendre des initiatives pour le moment et ce, en raison du débat en cours sur le plan national et de la nécessité de trouver une solution harmonisée en Suisse alémanique. Il préfère favoriser une solution pour toute la Suisse centrale, au moins, mais pas à n'importe quel prix.

Le canton dispose toutefois d'une certaine flexibilité en matière d'enseignement des langues: il n'a pas adhéré au concordat HarmoS qui prévoit l'enseignement du français et de l'anglais à l'école primaire. «Une voie solitaire (...) n'entrerait en ligne de compte que si le Gouvernement et les autorités scolaires étaient convaincus que cette solution offrirait à nos élèves des avantages évidents dans leur formation après l'école obligatoire.» *ats*

Feuilleton - La fille aux abeilles de Monique Rebetez

© Éditions Favre. Tous droits de reproduction interdits sans l'accord écrit de l'éditeur.

J'ai posé la photo de l'homme aux bras croisés sur la page de la recette des haricots au sel. Annie a eu un mouvement de recul avec sa tête.
Elle a gardé les lèvres pincées et demeurait prostrée.
- Tu le connais?
Elle regardait Laurent qui faisait les cent pas sur le balcon. Il y avait quelque chose d'effarouché dans ses yeux. Mais elle se taisait.
- Annie?
- …
- Tu le connais?
- …
- Réfléchis!
- Moi je réfléchis pas.
- Pourquoi?
- Pour pas être influencée…
- Influencée par qui? Par quoi?
- Par rien, par personne!
- Matassa. Giovanni. Il travaillait là bas… Tu ne te rappelles pas?
- Si, Madame Jacot est morte. J'ai tout vu. Tu l'as vu aussi, le cercueil, n'est-ce pas? Il n'y a que Laurent qui ne voit rien.
Laurent a levé les épaules, il n'a rien dit. Annie s'est un peu avancée et m'a caressé la joue.
- Tu es gentil de venir me voir. Laurent, il ne vient presque jamais…
Elle se tassa dans son fauteuil et se mit à chantonner, la tête en arrière. Mon téléphone sonna

tandis que je me levais.
- Je dois partir… Maxime m'appelle. Elle revint à elle, à moi, et me regarda avec étonnement. Ses yeux semblaient de verre. Elle me prit la tête dans ses vieilles mains d'ivoire, elle m'embrassa et dit:
- C'est qui, Maxime?
Je lui ai montré des photos de mon fils puis je suis parti avec Laurent. C'est en refermant la porte, alors que je lui faisais un dernier signe de la
main, que j'ai remarqué que ma grand-mère, que j'ai toujours considérée comme l'une des personnes les plus sensées que je connaisse, avait mis ses chaussettes par-dessus ses pantoufles.
Dehors, Laurent a sorti une cigarette. Je m'en suis roulé une et me suis assis sur le banc, près du bassin des carpes koïs où un ruisseau coule d'une modeste cascade. Quelques résidents prenaient l'ombre sous un pin, le corps figé dans une fatale désolation. Il a allumé nos deux cigarettes ; j'étais un peu sonné.
- Elle se souvient qu'on met des biscuits à la cuillère, du beurre, des amandes et du kirsch dans la timbale neigeuse, mais elle ne sait même plus qui est Maxime!
- Ouais… Et hier, elle a chanté presque tout l'après-midi… Elle connaît les chansons d'Adamo et de Sacha Distel par cœur…
- De qui?
- … mais que je vienne quasiment tous les jours la voir, ça…
- Je suis sûr qu'elle a reconnu l'homme de la photo, tu as vu sa réaction?
- Pas vraiment, j'étais sur le balcon.
J'ai ressorti la photo. Laurent a détourné la tête. J'ai insisté.
- Cette photo a été prise en 1984. Il devait avoir à peu près le même âge que maman.
(à suivre)

«La fille aux abeilles» est disponible en librairie ou sur commande chez l'éditeur et chez l'auteure: *https://www.editionsfavre.com / https://moniquerebetez.ch*

La Neuveville

Elle est partie sans faire de bruit,
laissant une maison et ses fenêtres ouvertes sur un jardin de fleurs et de tendresse.

Ses enfants et petits enfants:
Catherine et Renaud Bourquin Lieberherr, leurs enfants
Solène et Alex, Justin et Jennah-Lee;
Pierre et Françoise Bourquin Vuillemin, leurs enfants
Nicolas, Antoine et Gwendoline, Maxime;
Jacques et Chantal Bourquin, leurs enfants
Alexandre et Marine, Dan et Léone;
†Claude Bourquin et ses enfants
Naomi, Josias,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Mady Bourquin

survenue le 15 septembre 2025 dans sa 98e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu en la Blanche-Eglise, à la Neuveville,

mercredi 24 septembre à 14 heures.

En lieu et place de fleurs, un don peut être fait à l'Association Cartons du Cœur Bienne et environs, IBAN: CH95 0900 0000 1017 6404 6, mention «deuil Mady Bourquin»

Adresse de la famille: Pierre Bourquin, Collège 25, 2520 La Neuveville

COURRIER DES LECTEURS

Energie

Un non à Saint-Brais pour la dignité des terres

Un collectif de citoyennes pour la dignité des terres se mobilise pour appeler à l'engagement contre la colonisation des terres agricoles par les sociétés productrices d'électricité en Suisse romande. Notamment à Saint-Brais, dans les Franches-Montagnes, menacé par un méga projet de 20 ha de panneaux solaires sur des terres agricoles.
Dans un monde fracturé par les guerres du pétrole et les violences géopolitiques, nous affirmons que nos terres agricoles sont nos meilleures alliées. Elles nourrissent, relient et apaisent. Elles sont des bastions de paix dans une époque de dépendance énergétique et de conflits. Nous refusons que nos communes rurales soient transformées en zones industrielles sous prétexte de transition énergétique. Cette course à la production, dictée par des intérêts extérieurs, menace nos paysages, notre souveraineté alimentaire et notre autonomie locale.
Les grandes puissances ne renonceront pas aux énergies fossiles. Elles en vivent, elles en meurent, elles en tuent. Et pendant qu'elles consolident leur emprise, l'Europe se fragilise.
Nous, ici, pouvons choisir une autre voie. Nous appelons à une transition enracinée, humaine, locale. Une transition qui respecte les sols, les saisons et les savoirs. Une transition qui ne dépend pas de lithium arraché à des enfants ni de gaz acheté à des régimes autoritaires.
Nous ne sommes pas contre le progrès. Nous sommes contre le sacrifice inutile. Et nous affirmons que la paix commence par la protection des terres.Dans le canton de Fribourg, les citoyens des petites communes menacées par les colonisations démesurées de leur sol par des producteurs d'électricité ont choisi de les protéger à de très larges majorités, voire à l'unanimité pour certaine.
Nous invitons les citoyens de Saint-Brais à suivre ces exemples d'engagement pour leur région et à voter non aux ambitions des services industriels bâlois le 29 septembre prochain.

Collectif de citoyennes pour la dignité des terres: Pascale Hoffmeyer, Ariane Epars, Fabienne Chapuis, Elena Ettlin, Karine Froidevaux, Catherine Brahier, Christine Beuchat et Hermine Weidmann

Courrier des lecteurs: redaction@journaldujura.ch ou à l'adresse Le Journal du Jura, Courrier des lecteurs, case postale 1344, 2501 Bienne. La rédaction se réserve le droit de modifier les titres et de raccourcir les courriers de plus de 2000 signes (espaces compris). Les textes doivent être signés (nom, lieu et numéro de téléphone). Aucun courrier anonyme n'est publié. Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire sont écartées.